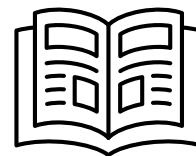




LE PETIT ESSARTEUR



AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

LE BUDGET 2026 06

DOSSIER

BON À SAVOIR 07

VIE PRATIQUE

HOMMAGE 06

À ANTOINE DELFORGE

LES P'TITS ESSARTOIS 09

JEUNESSE

INTERVIEW 10

FOOD-TRUCK "CHEZ WILL"

À VOS AGENDAS 11

LES DATES À RESERVER

Un 14 juillet placé
sous le signe de la
convivialité



Cyril LAURENT

Maire de Les Essarts le Vicomte

BIO EXPRESS

38 ans

- Pacsé - 2 enfants
- Docteur en droit public
- Collaborateur parlementaire au Sénat et chargé d'enseignement en droit public à l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- Président de la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais depuis 2020
- Conseiller départemental de la Marne depuis 2020

Un nouveau mandat, un nouveau magazine... et toujours la même envie d'agir !

Chères Essartaises, chers Essartois,

Après les élections municipales de mars dernier, **une nouvelle page s'ouvre pour notre commune**. C'est avec beaucoup de plaisir et de responsabilité que nous poursuivons, à vos côtés, le travail engagé au service de notre commune.

Pour ce nouveau mandat, nous avons souhaité faire évoluer notre bulletin municipal. Plus moderne, plus vivant, plus proche de votre quotidien, ce premier numéro inaugure une toute nouvelle formule, pensée comme un véritable magazine communal.

Vous y retrouverez les projets de la commune, les réalisations, la vie associative, les rendez-vous à venir, mais aussi des portraits, des initiatives et des petits clins d'œil à celles et ceux qui font vivre notre village.

Notre ambition reste la même : vous informer, vous écouter et faire vivre notre commune avec vous.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce premier numéro "nouvelle formule", qui, je l'espère, vous donnera envie de découvrir, au fil des pages, tout ce qui fait la richesse de notre village.

Très bonne lecture à toutes et à tous !

Fidèlement,

Cyril LAURENT

Maire de Les Essarts le Vicomte

Édition

Le Petit Essarteur n°36 - SEPTEMBRE 2026

MAIRIE - 3 rue de Bouchy - 51310 LES ESSARTS LE VICOMTE 03.26.80.42.24

Courriel : commune-essarts-vicomte@orange.fr

Directeur de publication : Cyril LAURENT, Maire - Crédits photos : Mairie de Les Essarts le Vicomte

Imprimerie : REIMS COPIE - 3 rue Rogier - 51100 REIMS

90 exemplaires - Distribution : Marcel VERRIER, agent communal

Coût unitaire : 2,40€ TTC - N°ISSN :2970-5606 (version papier) - 2971-2157 (version en ligne)



1 Séance du 3 mars 2026

Le Conseil municipal a notamment décidé de confier l'entretien annuel de la commune à l'entreprise PISTE, pour un montant de 12 345 € HT. Il a également approuvé la mise à disposition gratuite des salles et locaux communaux aux associations locales, dans le cadre de conventions annuelles pour 2026.

Le Conseil a pris acte du rapport d'activité 2024 de la CCSSOM ainsi que du rapport sur la qualité et le prix du service public des déchets.

Enfin, plusieurs projets ont été évoqués : travaux d'assainissement avant l'été 2026, poursuite du projet de traverse des rues de la Gare et de Bouchy, envisagé en 2027-2028, et installation de nouveaux candélabres.

Le conseil, dernier de la mandature 2020-2026, s'est achevé sur un bilan de 250 000 € d'investissements réalisés dans la commune entre 2020 et 2025.

2 Séance du 20 mars 2026

Le nouveau Conseil municipal, issu des élections du 15 mars 2026, a été installé avec ses 11 membres. La liste conduite par Cyril LAURENT a obtenu 100 % des suffrages exprimés.

Le Conseil municipal a ensuite réélu Cyril LAURENT maire, avec 10 voix sur 10 suffrages exprimés, ainsi que Philippe ROLLET au poste de premier adjoint, également avec 10 voix. Le nombre d'adjoints a été fixé à un.

La Charte de l'élu local a été lue et remise aux conseillers municipaux.

3 Séance du 7 avril 2026

Le Conseil municipal a adopté plusieurs décisions permettant de mettre en place l'organisation du nouveau mandat : délégations accordées au Maire, indemnités de fonction et création de 4 commissions municipales permanentes ainsi que de 5 commissions citoyennes ouvertes aux habitants.

Le Conseil a également désigné ses représentants au sein des différentes instances et commissions communales et intercommunales, notamment la Commission d'Appel d'Offres, le SIEM, la SPL-

Xdémat et la CLI de Nogent-sur-Seine.

Concernant les projets communaux, le Conseil s'est montré favorable à la mise en vente du tracteur tondeuse et du matériel communal devenu inutile, et a engagé la réflexion sur la création d'une réserve incendie de 120 m³ à La Paimbaudière.

Enfin, les premières orientations budgétaires 2026 prévoient notamment l'inscription de 3 600 € pour la réserve incendie et de 8 000 € pour l'audit de l'église Saint-Michel.

4 Séance du 21 avril 2026

Le Conseil municipal a approuvé le Compte Financier Unique 2025, faisant apparaître un excédent global de 85 946,26 €, ainsi que son affectation au budget 2026.

Les taux d'imposition communaux sont maintenus à l'identique, comme depuis 2014. Le Conseil a également attribué 1 300 € de subventions aux associations et adopté le budget 2026, équilibré à 232 843,26 €.

Le Conseil a autorisé la fongibilité des crédits dans la limite de 7,5 % et décidé de reporter le diagnostic structure de l'église Saint-Michel, dans l'attente de devis complémentaires.

Enfin, les élus ont retenu l'entreprise Le Charme d'Antan pour l'élagage de deux arbres, pour un montant de 600 € HT. La commune poursuit par ailleurs la préparation de la réserve incendie de La Paimbaudière, la vente du matériel communal et la réhabilitation des assainissements non collectifs, dont les travaux sont envisagés avant l'été.

5 Séance du 27 juin 2026

Le conseil a décidé l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 600 € à l'association ARPEGE pour soutenir le lancement d'un projet culturel itinérant dont l'événement inaugural se déroulera aux Essarts le Vicomte. Les élus ont également renouvelé les démarches nécessaires à l'exploitation de la licence IV communale, poursuivi la procédure de vente du tracteur-tondeuse communal et retenu plusieurs entreprises pour réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration du patrimoine communal : élague des arbres du cimetière, installation d'un nouveau jeu au jardin public Jules Claine et rénovation complète de la clôture de la décharge municipale.

ACTUS



Galette des Rois : un moment de convivialité partagé

Le dimanche 11 janvier 2026, de nombreux habitants se sont retrouvés à la salle des fêtes à l'occasion de la traditionnelle Galette des Rois **organisée par la commune en partenariat avec le comité des fêtes**. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, petits et grands ont partagé un agréable moment autour des galettes et de quelques boissons pétillantes locales, permettant à chacun de bien débiter cette nouvelle année. **Les fêtes ont fait de nombreux heureux, dans la bonne humeur et les sourires.**

Une chasse aux œufs très appréciée !

Munis de leurs paniers, les enfants sont partis à la recherche des précieux chocolats dans une ambiance festive et familiale. Rires, bonne humeur et gourmandise étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir des petits... et des grands qui les accompagnaient.



Cérémonie du 8 mai

Le 8 mai 2026, les habitants se sont réunis devant le monument aux morts pour commémorer le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945. **Les enfants de la commune ont pris une part active à la cérémonie en participant à l'appel aux morts**, contribuant ainsi au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs de paix et de liberté aux jeunes générations.



Un rangement optimisé à la salle des fêtes

Afin d'améliorer l'organisation de la salle des fêtes, **un nouveau placard de rangement a été installé dans l'entrée**. Il permet de stocker plus facilement le matériel du CFJE ainsi que les tables, **offrant un espace plus fonctionnel et facilitant la préparation des différentes manifestations**. C'est l'entreprise PENIGOT qui a réalisé la prestation pour un coût total de 2 106,73 € TTC.

ACTUS



Repas de printemps

Le traditionnel repas de printemps organisé le 29 mars dernier a réuni les habitants dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce moment de partage a permis aux participants de se retrouver autour d'un bon repas et de profiter d'un agréable temps d'échange, fidèle à l'esprit de convivialité qui anime notre commune. **Merci au Comité des Fêtes pour l'organisation.**



Rando solidaire

La randonnée solidaire organisée dans la commune a rencontré un beau succès. Grâce à la mobilisation des participants, **551,50 €** ont été récoltés au profit de la Ligue contre le cancer. **Un grand merci à tous les marcheurs, bénévoles et donateurs pour leur générosité et leur engagement.**



Repas du fleurissement

À l'issue de la matinée de fleurissement du samedi 25 avril 2026, les bénévoles se sont retrouvés autour d'un repas convivial. **Un beau moment de partage pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à l'embellissement de notre commune.** Depuis 2014, les efforts en matière de fleurissement ont été considérables. C'est grâce à l'implication des bénévoles que cela a été rendu possible.

Extension de l'éclairage public

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, **le réseau d'éclairage public a été étendu rue de la Gare et sur une partie de la rue de Bouchy courant février 2026.** Réalisés par le SIEM, ces travaux ont permis l'installation de 6 nouveaux candélabres, en anticipation des futurs travaux de réaménagement de la traverse du village qui sont prévus pour 2027/2028. La position officielle du département de la Marne devrait être connue en janvier 2027.



LE BUDGET 2026



Un budget sain pour préparer l'avenir

Le Conseil municipal a adopté le budget 2026 de la commune le 21 avril, dans un contexte financier maîtrisé.

Le budget communal s'équilibre à 232 843,26 €, dont 187 535,70 € en fonctionnement et 45 307,56 € en investissement.

Grâce à une gestion rigoureuse, l'exercice 2025 s'est clôturé avec **un excédent de fonctionnement de 83 745,02 €**, permettant de poursuivre les projets de la commune tout en conservant des finances saines.

Autre engagement important : **aucune hausse des taux communaux d'imposition n'a été décidée pour 2026.**

La commune poursuit également son effort de désendettement. Au 21 avril 2026, l'encours des emprunts s'élève à 87 890 €, soit 618,94 € par habitant, contre 1 024,94 € en 2022. **La commune ne compte désormais plus qu'un emprunt en cours, à taux zéro**, pour le financement de la mairie et de la salle des fêtes.

Enfin, le budget prévoit le maintien du soutien aux associations avec notamment **1 300 € inscrits au titre des subventions.**

Un budget responsable, sans augmentation des impôts, qui **permet à la commune de continuer à investir et à préparer sereinement l'avenir.**



LES CHIFFRES CLÉS

232 843 €

Budget total de la commune

187 536 €

Fonctionnement

45 308 €

Investissement

0 %

Aucune hausse des taux communaux d'imposition depuis 2014!

+83 745 €

Excédent de fonctionnement capitalisé

HOMMAGE



Antoine DELFORGE nous a quittés le 23 juillet 2026 à l'âge de 65 ans. M. le Maire a pu rappeler son engagement municipal lors des obsèques organisées en l'église St Michel le 30 juillet dernier. **Le 1er adjoint, Philippe ROLLET, ami d'Antoine, a pu rappeler quant à lui son parcours scolaire, professionnel mais aussi sa vie familiale.**

Conseiller municipal de 1989 à 1995 et de 2020 à 2026, adjoint au maire de 1995 à 2020, Antoine aura passé 37 années de sa vie au service de notre commune. Il a également eu de nombreux autres engagements notamment dans le milieu agricole. Le Conseil municipal lui rendra hommage lors de sa séance de septembre en observant une minute de silence.

La commune de LES ESSARTS LE VICOMTE reconnaissante.

BON À SAVOIR

TOUTES LES
INFOS
PRATIQUES



Location de salles

La commune met à disposition des habitants et des personnes extérieures deux salles de location : la salle des fêtes d'une superficie de 90 m² et la salle de la mairie de 45 m².

Pour organiser vos événements, retrouvez l'ensemble des tarifs et conditions de location sur le site internet de la commune.



Déchetterie d'Esternay

Située à proximité de notre commune, la déchetterie d'Esternay permet aux habitants de déposer leurs déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères.

Un service essentiel pour contribuer au tri, au recyclage et à la préservation de notre environnement. **Pensez à consulter les horaires d'ouverture et les conditions d'accès avant votre déplacement.**



Site internet

Le site internet de la commune continue de s'enrichir afin de faciliter l'accès aux informations pratiques et aux actualités municipales.

Les habitants peuvent y retrouver de nombreuses informations sur la vie communale, les démarches administratives, les événements à venir ainsi que les différents services proposés.

Rendez-vous sur : www.les-essarts-le-vicomte.fr



Des aides pour les activités des enfants

La commune accompagne les familles en participant au financement des activités extrascolaires et des sorties scolaires des enfants.

Cette aide témoigne de la volonté municipale de soutenir l'épanouissement des jeunes et de favoriser l'accès de tous aux activités éducatives, culturelles et sportives. **Plus d'informations en mairie**

ACTUS



Un 14 juillet placé sous le signe de la convivialité

Les festivités du 14 juillet se sont déroulées sur deux jours avec, au programme, **un repas festif organisé par le CFJE** constituant un moment de partage entre habitants, puis **la traditionnelle rondelle du 14 juillet après la cérémonie au monument aux morts**. Deux belles journées placées sous le signe de la convivialité, de la rencontre et de l'attachement aux traditions de notre commune. **Merci aux habitants venus nombreux participer aux commémorations.**





ACTUS



Travaux sur le réseau d'eau potable

Des travaux ont été réalisés afin de **créer un maillage du réseau d'eau potable**. Cette opération permettra d'alimenter les habitants depuis plusieurs secteurs et d'**assurer une distribution de l'eau plus souple et sécurisée**.

Pilotés et financés par la Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM), **ces travaux anticipent le futur réaménagement de la traverse de la rue de Bouchy et de la rue de la Gare, prévu à partir de 2027.**



Un nouveau prestataire pour l'entretien de la commune

À compter de 2026, la commune fait appel à l'entreprise d'insertion PISTE pour assurer l'entretien des espaces communaux. Ce partenariat permet de bénéficier d'un service adapté tout en soutenant une démarche d'insertion professionnelle. **Le coût de cette prestation s'élève à 12 500 € HT/an.** Un grand merci à Philippe LAURENT pour son travail au cours des 4 dernières années.



Installation de la nouvelle équipe municipale

À la suite des élections municipales de mars 2026, **la nouvelle équipe municipale s'est réunie dans la salle du conseil municipal pour sa séance d'installation.**

Cette réunion a permis l'élection du maire, Cyril LAURENT et du premier adjoint, Philippe ROLLET, marquant le début d'un nouveau mandat au service des habitants et de notre commune.



Préserver les arbres face à la chaleur

Durant la période de fortes chaleurs estivales, le Maire et le premier adjoint se sont mobilisés pour assurer régulièrement l'arrosage des jeunes arbres de la commune. Cette action, nécessaire pour préserver le patrimoine végétal communal, a permis d'accompagner les plantations face aux épisodes de canicule et de favoriser leur bonne reprise. **Merci aux bénévoles qui ont également pris soin des fleurs dans toute la commune.**

LES P'TITS ESSARTOIS



LE DÉFI DU PETIT ESSARTOIS



Fête du centre

La fête du centre s'est déroulée le vendredi 31 juillet dans une ambiance spéciale "années 80"!

Un grand merci à la CCSSOM pour les nombreuses activités proposées tout au long du mois de juillet ainsi qu'aux animateurs! Les enfants ont construit des jeux en bois qui ont été utilisés au cours de la soirée.

TOP DEPART POUR LA COMMISSION JEUNESSE



Engagez-vous!

Le Conseil municipal met en place une commission jeunesse ouverte aux enfants de la commune scolarisé du CP à la 3ème.

Objectif : préparer les citoyens de demain. Inscription auprès de M. le Maire. **La première réunion aura lieu courant septembre.**

INTERVIEW



La Sandwicherie Chez Will
vous souhaite un
bel été à tous!

Contact : 07.65.20.90.24.

**Facebook / Messenger :
Sandwicherie Chez Will**

Le food-truck "Chez Will"



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Wilfried, j'ai 46 ans et j'habite dans la commune depuis septembre 2021.

D'où vous est venue l'idée d'ouvrir un food-truck ?

Cela fait 15 ans que je travaillais dans le secteur de la charcuterie, du traiteur et de la fromagerie, à la suite d'un licenciement économique, j'ai voulu créer ma propre entreprise et notamment un food-truck. J'ai mis un peu plus d'un an à concrétiser

mon projet et j'ai pour cela été accompagné par France Travail, le BCE et le Réseau Initiative Marne.

Quel type de cuisine proposez-vous ?

Je propose une gamme de burgers gourmands assemblés avec des produits frais et sélectionnés. Je privilégie systématiquement les partenaires locaux. On trouve également des frites fraîches préparées avec des pommes de terre du secteur et des boissons artisanales. A savoir que le food-truck est privatisable et que je peux proposer d'autres produits comme des planches apéritives, des grillades, saucisses, andouillettes et tous types de sandwiches chauds ou froids.

Pourquoi avoir choisi de vous installer dans la commune ?

Le concept était de proposer mes produits dans les villages à proximité des Essarts où les offres de ce type étaient quasi inexistantes. Il était donc évident que je devais être présent au moins un jour par semaine dans notre village. M. le Maire m'en a fait la demande quand je lui ai

présenté mon projet et il a vivement facilité mon installation.

Où et quand peut-on vous retrouver ?

-Le lundi soir à Villiers-Saint-Georges devant la mairie. Le mardi soir à Esternay sur l'aire de camping-car derrière l'église. Le mercredi soir à Faux-Fresnay sur le parking du City stade. Le vendredi soir à Les Essarts le Vicomte sur la place de la mairie. Je suis en recherche d'un emplacement pour le Jeudi soir au mois de septembre.

Un mot pour les habitants ?

Je tiens à remercier les habitants de la commune pour leur soutien et leur engouement. Ils ont joué le jeu et j'en suis ravi. Je voulais remercier également tous mes clients en général ainsi que tous les intervenants qui ont facilité l'installation du food-truck dans les différentes communes. Une mention spéciale à M. Cyril LAURENT pour sa réactivité, sa patience et sa présence quasi hebdomadaire au food-truck !!!



INSOLITE

Une drôle de participation au 1er tour!



Le jour du 1er tour des élections municipales, quelques vaches ont décidé de quitter leur enclos et de s'offrir une petite escapade en plein milieu de la route !

Quand le démontage devient un sport d'équipe !



Quand deux bénévoles, Daniel et Robenz transforment un simple chariot en moyen de transport improvisé lors du démontage de rotondes après les festivités du 14 juillet...



À VOS AGENDAS

**LES
PROCHAINS
RENDEZ-
VOUS**



Fête St Michel

La commune, le comité des fêtes, l'association des parents d'élèves et l'association ARPEGE s'associent pour la fête patronale. Un programme riche et diversifié prochainement !

SAMEDI 26 SEPTEMBRE



Octobre Rose

La commune et le Comité des Fêtes ont décidé d'organiser un événement afin de récolter des fonds au profit de la lutte contre le cancer du sein. Rendez-vous le samedi matin !

SAMEDI 17 OCTOBRE



Fête d'Halloween

Le Comité des Fêtes organise la Fête d'Halloween le samedi après-midi. Une tournée du village est effectuée sous étroite protection par les bénévoles. Venez nombreux !

SAMEDI 31 OCTOBRE



Repas du Beaujolais

Le Comité des Fêtes organise le repas du Beaujolais nouveau le 21 novembre prochain à 19h à la salle des fêtes. Vous aussi venez déguster ce divin nectar.

SAMEDI 21 NOVEMBRE



Repas des Aînés

La commune organise son traditionnel "Repas des Aînés" dans la salle des fêtes le 1er dimanche de décembre à midi. Le repas est offert aux habitants de plus de 60 ans.

DIMANCHE 6 DECEMBRE



À VOS COTÉS

LES HORAIRES DE LA MAIRIE

- **MARDIS** de 15h30 à 18h30
- **SAMEDIS** de 17h00 à 18h30



LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE



06.83.22.10.11



Permanences du Maire
Tous les SAMEDIS de 17h00
à 18h30
Sans rendez-vous



03.26.80.42.24



commune-essarts-vicomte@orange.fr



www.les-essarts-le-vicomte.fr



MAIRIE - 3 rue de Bouchy
51310 LES ESSARTS LE VICOMTE



Rejoignez nous sur la page facebook de
LES ESSARTS LE VICOMTE



1.953

LE VIVRE ENSEMBLE AU CŒUR DU TERRITOIRE



Suivez nous sur Facebook

